

**Avis OAI**  
**sur l'avant-projet de règlement grand-ducal concernant l'institution**  
**d'une plateforme de coordination en matière de déchets et de**  
**ressources.**

<b>Sommaire</b>	<b>Page</b>
1. Considérations générales.	2
2. Méthodologie.	2
3. Avis sur l'avant-projet de règlement grand-ducal.	2
4. Conclusion.	2

## 1. Considérations générales : résumé, enjeux,...

L'avant-projet de règlement grand-ducal sous analyse entend créer une plateforme regroupant les acteurs de la gestion des déchets (publics et privés) et de la société civile, pour favoriser un dialogue régulier, sur un plan technique, et le cas échéant sur un plan politique. Cette plateforme serait le point de contact pour tous les sujets relatifs à la gestion des déchets tout en évitant un alourdissement des processus de décision.

L'OAI avise favorablement cette initiative qui permettra de créer des synergies entre les parties prenantes à la gestion des déchets et des ressources.

## 2. Méthodologie

Le présent avis a été établi notamment suite à l'analyse par le Conseil de l'Ordre, par le groupe de travail « Diagnostic » et par le groupe de travail « Economie circulaire ».

## 3. Avis sur l'avant-projet de règlement grand-ducal

Il serait pertinent d'intégrer un représentant de l'OAI au sein de cette plateforme de coordination en matière de déchets et de ressources. En effet, le secteur de la construction génère une part significative des déchets, et les membres de l'OAI occupent une position clé tant dans cette chaîne de production que dans la transition vers une économie circulaire. Leur participation permettrait d'assurer une approche élargie et concertée sur ces enjeux.

## 4. Conclusion

L'OAI est en mesure de marquer son accord sur le présent avant-projet de règlement grand-ducal sous réserve de la prise en compte de ses remarques.

Luxembourg, le 5 juin 2025

Pour l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils

Michelle FRIEDERICI  
Présidente



Patrick NOSBUSCH  
Vice-Président



Pierre HURT  
Directeur

